



**Pour une politique juste et efficace mise délibérément  
au service de l'Homme, à commencer par le plus démuné.  
Association loi 1901**

Le 3 septembre 2011

Monsieur François Baroin  
Ministre de l'Economie des finances  
et de l'industrie  
139 r Bercy  
75012 PARIS

**Normes comptables des entreprises  
FAIR VALUE**

Monsieur le Ministre,

Dans des termes aussi violents que lucides, le Président de la République a fustigé les systèmes comptables actuellement en vigueur (Fair Value).

Vous trouverez ci-joint le discours du Président à DAVOS, dans lequel il a longuement abordé ce point, soulignant avec ironie : « ...**Puis-je affirmer, en m'excusant devant vous de cette idée trop simple, que la valeur économique d'une entreprise ne change pas de seconde en seconde, de minute en minute, d'heure en heure...** »

Ce jour là, il a ajouté qu'il s'agit non pas d'un problème d'experts, mais d'un problème politique, sous-tendu par la question suivante : «**quel capitalisme voulons-nous ?**»

Nous avons appris<sup>1</sup> que le premier objectif de la lettre de mission du nouveau Président de l'IASB (classé pro-«fair value») est de «faire converger son corpus avec celui de son homologue américain », le FASB, réputé également pro «fair value».

Si, les normes comptables mondiales reposent sur le système de la fair value avec l'accord de l'Europe et des Etats Unis, ce sera quasiment **irréversible** et très dangereux pour notre avenir. Nous le démontrons dans la note ci-jointe.

**La France ne peut pas laisser faire, d'autant plus qu'elle a conscience que ce problème est politique et non pas technique.**

---

<sup>1</sup> LES ECHOS du 4 juillet 2011 page 28

Nous avons saisi le Président de la République, et avons reçu la lettre ci-jointe que nous interprétons (j'espère à tort) de la façon suivante : «on laisse tomber». Le contraste est en effet énorme avec le propos remarquable tenu par la France à DAVOS.

**Aux termes de cette lettre, vous êtes le dernier recours, avec Madame Péresse.**

Nous vous demandons instamment d'agir pour faire bloquer une telle évolution.

**En effet, ce système comptable privilégie le court terme, incite à l'imprudence, permet dans certains cas le paiement de dividendes fictifs, car reposant sur de simples évaluations, et conduit de toute façon à la catastrophe en cas de crise.**

**Ce n'est pas tout.** Ce système comptable, couplé avec la pratique des prix de transferts au sein d'un même groupe, permet aux multinationales de transférer dans des paradis fiscaux des bénéfices importants, parfois surévalués, et d'échapper ainsi à l'IS.

Vous avez-vous-même reconnu début 2011 que l'IS est devenu un «impôt de chagrin». Est-il crédible d'instituer une règle d'Or, dans une démocratie tant que la mesure de la création de richesse et ses conséquences fiscales ne sont pas maîtrisées par l'Etat ?

Les conséquences de ces manipulations comptables et fiscales sont un accroissement de la paupérisation du pays. Il faut y mettre un terme.

Espérant que vous partagerez ce point de vue, et agirez en conséquence,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Bertrand de Kermel